



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la Protection des Populations
Service Sécurité de l'Environnement Industriel**

Affaire suivie par Michèle BERRARD
Tél : 02 38 42 42 78
Mél : michele.berrard@loiret.gouv.fr
ddpp-sei@loiret.gouv.fr

à

**Monsieur Le Président du
Tribunal Administratif
28 rue de la Bretonnerie
45000 ORLEANS**

Orléans, le - 1 AOUT 2025

OBJET : Désignation d'un commissaire enquêteur pour une consultation du public dite « parallélisée » portant sur une demande d'autorisation environnementale et de permis de construire au titre de la réglementation des ICPE

REFER : Articles L.123-4, L.123-5, L.181-10-1, R.123-5, R.181-16-3 et R.181-36 à R.181-38 du code de l'environnement.

P.I.: Note de présentation non technique, résumé non technique de l'étude d'impact et cerfa de demande de permis de construire

La société PDC INDUSTRIAL FR III a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des ICPE en vue de la poursuite du projet de revitalisation de son parc logistique sur la commune d'ORMES (45140).

Ce dossier, dès qu'il sera jugé complet et régulier, sera soumis à la consultation du public dite « parallélisée » d'une durée de trois mois, conformément aux dispositions de l'article L.181-10-1 du code de l'environnement. Cette consultation portera également sur la demande de permis de construire portant sur ce projet.

Je vous remercie de bien vouloir désigner, dès à présent, un commissaire-enquêteur à cet effet, et un suppléant pour mener cette consultation.

La complétude et la régularité du dossier de demande d'autorisation environnementale conditionnant l'organisation de cette consultation sont en phase de vérification. Mes services vous tiendront informé, ainsi que le commissaire enquêteur, au fur et à mesure de l'avancement de cette étape.

Bien à vous,

**Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général**

Nicolas HONORE

copie pour information à la DREAL/UD 45